

Comptes rendus / Book Reviews

Paul Gosselin, *Fuite de l'Absolu*, Samizdat, Québec, ISBN 2-9807774-1-2 (v.1), IX+492 pages, 2006.

L'auteur, Paul Gosselin, défend dans cet ouvrage une thèse d'anthropologie sociale appliquée à l'Occident. Si l'anthropologie vise souvent à comprendre globalement les sociétés non occidentales en partant de l'analyse de leurs systèmes idéologico-religieux, cette même démarche peut s'appliquer aux sociétés occidentales. Et c'est le pari de Paul Gosselin d'y appliquer une telle démarche. Reposant sur une hypothèse centrale selon laquelle chaque structure sociale renvoie *in fine* à un système religieux, la société post-moderne occidentale est scrutée sous l'angle de ses croyances. Or une des croyances certainement dominante est la croyance en l'indépassable structuration économique des sociétés sur les lois du marché. Pourtant comme le souligne l'auteur « Affirmer que les lois du marché sont les seules applicables est aussi, en dernière analyse, une affirmation religieuse » (p.365).

La thèse défendue par Paul Gosselin se situe de ce point de vue dans la lignée d'auteurs tels Louis Dumont (1983) ou Walter A. Weiskopf (1951). Tous les deux ont exprimé avec vigueur le développement d'une idéologie moderne fondée sur l'individualisme et les lois du marché, idéologie dont la dimension normative s'est dissimulée derrière des apparences scientifiques.

Paul Gosselin cherche à nous démontrer en quoi la post-modernité s'impose et impose un système de valeurs et croyances, là aussi sous couvert d'une apparence scientifique. Et, il faut dire d'emblée que la démonstration est plutôt convaincante. Sans relever tous les points d'appui sur lesquels cette thèse est fondée, certains méritent particulièrement attention. J'en présenterai ici trois :

- 1) Une caractéristique essentielle de la post-modernité est de rendre tout jugement de valeur dépendant des préférences des individus. En ce sens, la société n'a de sens qu'en raison des individus qui la composent. Ici, la post-modernité ne fait qu'accentuer la tendance déjà présente dans la modernité, mais en occultant toute autre possibilité. Les communautés ne sont plus que des communautés d'intérêt. Ainsi, la notion même de communauté prend un nouveau sens. Elle ne peut plus être pensée comme une entité qui transcende les volontés individuelles, elle est l'émanation de ces volontés. Dans un tel cadre, les communautés deviennent multiples, elles ne sont plus figées, mais changent au gré des intérêts en jeu.
- 2) Une autre caractéristique de la post-modernité est son rapport à la science. La modernité a été marquée par une croyance absolue dans le savoir scientifique. Dieu a été remplacé par la science. Avec la post-modernité, la science perd son caractère universel pour devenir un système de croyances situées et imposées par les pays occidentaux. Non pas que la science ait perdu toutes prérogatives dans la direction de la société, mais elle se trouve confrontée à la reconnaissance de traditions qui lui

étaient extérieures et qu'elle doit englober pour conserver tout son crédit. La vérité scientifique n'est plus acquise, elle se justifie.

- 3) Enfin, une troisième caractéristique de la post-modernité réside dans sa compréhension de l'évolution humaine. Si la modernité voyait dans l'espèce humaine un stade ultime de l'évolution, appuyé de manière « scientifique » par la théorie de l'évolution, la post-modernité ne voit dans l'espèce humaine qu'un état non achevé d'une espèce encore en évolution. L'espèce humaine perd sa spécificité pour être rangée dans une échelle de valeur des espèces encore en évolution. Le mouvement post-humain est représentatif de cette pensée. La science permet de dépasser les limites jusque là considérées comme naturelles de la vie humaine. L'homme est perfectible grâce à la science.

Ces caractéristiques engendrent une vision pluraliste et relativiste de la société. Ceux qui n'admettent pas le pluralisme et le relativisme sont considérés d'arrière-garde ou pire comme des fanatiques. Paradoxalement, là où la modernité avait fait de la science un terrain de vérité non contestable, la post-modernité ouvre la porte à la justification scientifique. Le pluralisme et le relativisme, autrefois condamnés par la science, deviennent le credo de la science. Le pluralisme et le relativisme ne sont pas contestations, ils sont l'objet d'un discours scientifique qui permet au contraire à certaines élites d'imposer leur vision du monde.

Ce livre très stimulant ouvre de nombreuses interrogations aux lecteurs. Cependant, il y en a une à laquelle l'auteur ne répond pas et pourtant essentielle : comment la post-modernité s'arrange pour accommoder ces trois caractéristiques en partie contradictoires ? En effet, la relativité de l'espèce humaine, rendant par conséquent insignifiant l'être humain, est confrontée au poids considérable qu'elle donne simultanément à l'individualisme. Comment considérer que l'individu est le seul sujet d'évaluation morale et le seul sujet pertinent de toute organisation sociale alors qu'il n'est qu'un élément d'une espèce en devenir ? Je suggérerai une réponse : l'individu n'est pas un sujet, il est un objet dans la post-modernité. L'individu n'est pas pris au sérieux en tant que personne, il est un individu d'une espèce comme un livre est un élément d'une bibliothèque. Ainsi, la post-modernité recèle une perversité majeure : elle laisse croire à l'individu qu'il est le centre de tout, alors qu'il n'est que l'objet d'une manipulation d'une élite cherchant à imposer ses désirs. Les préférences des individus n'ont pas d'importance, ou n'ont pas une importance égale, ce sont celles des élites qui comptent. L'imposition de leurs préférences ou désirs passent alors par un savoir « scientifique » qui vise à justifier leurs discours et qui est d'autant plus pernicieux qu'ils développent des croyances que les choix effectués visent le bien de l'humanité, entendue ici comme le bien des individus auxquels ces choix sont imposés.

Cette question renvoie à l'éthique sous-jacente et à celle possible dans un monde post-moderne. Or, il s'agit là du second livre annoncé par l'auteur, dont on ne peut donc qu'attendre avec impatience la publication.

RÉFÉRENCES

- Dumont L. (1983), *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil.
Weisskopf W.A. (1951), « Hidden Value Conflicts in Economic Thought », *Ethics*, 61 (3), pp.195-204.

Jérôme Ballet
Université de Versailles Saint Quentin
jballetfr@yahoo.fr

Lisa H. Newton, *Permission to Steal. Revealing the roots of corporate scandal*. Oxford, Blackwell, HB ISBN 1405145390, PB ISBN 1405145404, 105 pages, 2006.

L'ouvrage de Lisa H. Newton est un essai vigoureux. Il se positionne clairement sur les raisons de l'émergence de scandales tel celui de Enron. Loin d'un académisme qui éplucherait en détail tous les faits, l'auteure défend une idée centrale, à savoir : l'évolution de la société a permis ces scandales, elle a autorisé implicitement le vol.

L'auteure propose une lecture alternative des scandales au regard des trois explications usuelles qu'elle relève : 1) l'incompétence, 2) la faillite du marché, 3) le manque de régulation. La première explication usuelle fait découler les scandales de l'incompétence des dirigeants. Une meilleure éducation technique en matière de gestion permettrait ainsi de résoudre ces scandales à terme selon cette interprétation. La seconde explication usuelle trouve ses fondements dans la critique marxiste du système capitaliste. Le marché est dénoncé et les scandales ne font que retranscrire un système libéral qui donne tout pouvoir de domination à une élite sur le reste de la population. La solution consiste alors à changer profondément le système par un abandon du capitalisme. La troisième explication usuelle est plus modérée que la seconde. Elle relève les failles du système de marchés, mais considère que ces failles peuvent être régulées par l'intervention de l'Etat particulièrement en matière de législation.

Lisa H. Newton défend un point de vue singulier par rapport à ces thèses. Elle instille l'idée que la société a permis ces scandales par son mode de fonctionnement. Le problème n'a alors plus grand chose à voir avec le système de marché ou le capitalisme, ni même la régulation par l'Etat. Il réside dans le comportement des individus eux-mêmes. Bien sûr ces comportements ne sont pas totalement indépendants des systèmes dans lesquelles ils se déroulent, mais ce n'est pas le système qui en cause, même s'il est plus ou moins permissif, car tout système peut connaître des dérives si les individus n'adoptent plus des comportements moraux.

Le problème central relevé par l'auteure est la transformation de la société, passant d'une société de communautés à un village global. Or, dans le village global, l'anonymat est devenu la règle. Plus personne ne pose un regard sur quelqu'un d'autre. Les communautés fonctionnent parce que les membres de ces communautés s'auto-contrôlent. Le regard désapprouvateur des uns sur les autres agit comme un contrôle et chacun a tendance à se

conformer aux normes sociales qui pérennisent le fonctionnement de la communauté. Le monde actuel, en tant que village global, a perdu cette capacité d'auto-contrôle des individus par leur groupe d'appartenance. Les normes sociales n'ont plus de sens parce qu'elles ne sont plus partagées et ne forment plus le ciment des communautés. Chacun devient libre d'agir comme bon lui semble. Le village global est un monde de permissivité. Dans un tel contexte, les abus et les comportements frauduleux deviennent aisément la règle car les normes n'ont plus d'emprise sur les individus.

A travers son plaidoyer, l'auteure invite à retrouver une société qui fait sens, où chacun participe dans le respect des normes qui permettent un fonctionnement harmonieux. Les solutions usuelles ne peuvent être efficaces, car elles ne jouent pas fondamentalement sur le respect des normes sociales par les individus, elles ne permettent pas de réinscrire la morale dans le champ individuel. Or c'est à cette condition seulement que les comportements individuels deviendront compatibles avec le fonctionnement global de la société.

Cet ouvrage propose donc un point de vue très tranché. Que l'on soit d'accord ou non, que l'on soit convaincu ou non avec la thèse défendue, il n'en reste pas moins qu'elle insuffle une nouvelle direction à la réflexion. Espérons que les lecteurs francophones feront un accueil mérité à cet essai.

Jérôme Ballet
Université de Versailles Saint Quentin
jballetfr@yahoo.fr

Robert H. Frank, *What Price the Moral High Ground? Ethical Dilemmas in Competitive Environments*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

Le premier mérite de *What Price the Moral High Ground?* est de questionner la place de la morale (*morality*) dans les sciences économiques et le rapport qu'elle entretient avec la rationalité. Cependant, l'ouvrage a beau constituer une pièce à charge contre la façon dominante de concevoir le comportement de l'agent, là n'est pas son principal intérêt. S'il s'était limité à une énième critique radicale de *l'homo oeconomicus*, il aurait à peine mérité d'être mentionné tant le dossier de l'accusation est par ailleurs bien fourni. Non, son principal attrait est de mettre à plat le double reproche selon lequel le modèle du choix rationnel serait *faux* sur un plan empirique, en ce qu'il n'offrirait que des outils très approximatifs pour comprendre le comportement humain¹, et *douteux* sur le plan moral, puisqu'il tendrait à favoriser des comportements non coopératifs, antisociaux². Car, trop souvent, s'en prendre à la rationalité économique se résume pour ses détracteurs à venir plaquer un schéma moral sur l'analyse économique.

¹ Voir en particulier les chapitres 1, 2 et 3.

² Voir en particulier les chapitres 8 et 9.

Deux niveaux de lecture sont donc superposés. Le premier, épistémologique, porte sur le modèle de la *rationalité adaptative* (*adaptative rationality*) que l'auteur souhaite substituer à celui de l'*intérêt égoïste* (*narrow self-interest model*). Le second, moral, renvoie aux interactions entre intérêts privés et bien commun. Cependant, celui-ci apparaît recouvrir celui-là dans le sens où, au-delà d'une meilleure appréhension scientifique du comportement humain, ce qui est en jeu est avant tout de savoir à *quelles conditions les préoccupations morales peuvent apporter une solution endogène à de nombreux problèmes d'efficience sociale et économique*.

En résumé, la principale tâche de l'ouvrage est de démontrer que les concepts de *morale* et de *rationalité* ne sont pas *a priori* antithétiques. Selon Frank, les partisans de la théorie du choix rationnel ont trop tendance à estimer que la poursuite des intérêts privés ne peut se faire, en règle générale, qu'au détriment du bien commun. Cette incompatibilité entre une rationalité égoïste et une morale altruiste est parfaitement illustrée par la formulation traditionnelle du dilemme du prisonnier. Par conséquent, le seul moyen pour conduire les individus à intégrer les préoccupations d'autrui passe par l'application de sanctions et de récompenses qui renchérissent les coûts des choix anti-sociaux et abaissent ceux attachés aux décisions altruistes.

Frank estime que cet antagonisme ainsi que la solution qui lui est apportée sont biaisés. Le moyen le plus efficace de poursuivre ses intérêts personnels réside très souvent dans l'adoption d'un comportement coopératif à court terme qui passe par la mise de côté temporaire de ces intérêts. Les *engagements contractuels* ou *émotionnels* (*contractual* et *emotional commitments*) sont des attachements individuels ou interindividuels qui permettent d'assurer la coopération entre les deux parties. Un exemple d'engagement contractuel est le contrat de location³ qui engendre une situation dans laquelle un propriétaire, qui aurait pu louer son appartement plus cher, à une personne apportant plus de garanties etc., fait signer un bail à un locataire qui de son côté aurait pu consacrer un surcroît de temps à chercher un logement plus proche de ses standards, goûts etc.

Dans le cas des contrats de location (ou de mariage également évoqué par Frank), on pourrait considérer que ce qui permet à de tels comportements coopératifs d'exister et de se perpétuer repose, *in fine*, sur la garantie que la loi apporte aux contrats au travers de sanctions. En effet, l'effet dissuasif des sanctions légales ou le rendement négatif de la poursuite de ses simples intérêts individuels pousseraient l'agent à agir dans le sens du bien commun, entendu comme « the subordination of one's own narrow interests to the interests of a broader community⁴ ». Ce serait, selon Frank, une erreur puisque mettre l'accent sur le rôle premier, voire unique, de la législation reviendrait à reconnaître que les individus ne peuvent, par eux-mêmes, agir moralement, que le *doing well* prend régulièrement le pas sur le *doing good*, que les individus sont mus en général par le souci de soi et non d'autrui. Sur ce point, le raisonnement n'est pas clair car si, à certains endroits du livre, le rôle des sanctions/récompenses se trouve amoindri, à d'autres, l'importance de la législation semble réévaluée⁵. En fait l'auteur ne souhaite pas

³ pp.5-7.

⁴ p.46.

⁵ Notamment dans l'épilogue.

ramener les considérations morales à de simples calculs d'opportunité par l'entremise desquels les individus décideraient de bien agir parce que faire autrement serait trop onéreux.

Les firmes socialement responsables constituent un bon exemple⁶. À ceux qui affirment que les firmes n'ont aucun intérêt à se comporter de manière socialement responsable (avantages accordés aux salariés, respect de standards environnementaux plus contraignants que ceux imposés par la législation...) du fait que de telles mesures les rendraient moins compétitives, Frank répond que ces entreprises peuvent survivre à des environnements compétitifs parce qu'elles sont à même de résoudre nombre de problèmes d'engagement (*commitment*) auxquels font face les autres entreprises à l'égard de leurs employés, managers, clients et fournisseurs. Par exemple, il est courant de rémunérer les travailleurs en fonction d'objectifs de productivité. Toutefois, ces derniers tendent à se méfier de ce genre de dispositif car ils craignent que la direction n'accroisse ses attentes de manière disproportionnée. La solution de Frank ne passe alors pas par des incitatifs matériels mais par l'instauration d'un climat de confiance.

Il est à noter que, dans le cas des entreprises ou d'autres problèmes d'action collective, nombre de solutions proposées par Frank sont du même acabit. C'est sur ce point que le bât blesse puisque les analyses et réponses offertes semblent, primo, pouvoir être retranscrites dans un langage d'arbitrage entre coûts et bénéfices et, deusio, déconnectées de l'importance du sujet abordé : la *morale*. Si tout ne tient qu'à des questions de sympathie, d'engagement émotionnel ou de confiance, il est difficile de croire que de telles solutions puissent, par exemple, résoudre la question de la course aux armements qui est mobilisée par Frank comme figurant le paradigme de la compétition distinctive et de la recherche de statut⁷. À première vue, de deux choses l'une, soit Frank s'est fixé un but trop ambitieux au vu des solutions qu'il propose, soit une dimension de l'analyse n'a pas été suffisamment exploitée.

Force est de constater que la dernière option pourrait être la bonne si l'on considère que Frank promeut un équilibre moral spontané. L'argument est le suivant : *élaborer des structures adéquates d'interaction poussera les individus à coopérer de façon « naturelle » les uns avec les autres et, surtout, à apprendre comment poursuivre leurs intérêts personnels au travers de la recherche du bien commun*. Frank semble dès lors moins éloigné qu'il ne le prétend de la théorie néo-classique dont le point de départ est l'hypothèse d'agents rationnels et égoïstes. En effet, les deux approches reposent sur le mécanisme de la main invisible qui génère des situations d'équilibre au sein d'un système quelconque en laissant libre cours aux interactions des parties prenantes du système⁸. De plus, dans les deux cas, le reproche peut être fait que rien ne garantit une solution d'équilibre, c'est-à-dire que les comportements coopératifs, bienveillants et altruistes se mettent à foisonner dans la société et surtout qu'ils mettent fin aux problèmes d'action collective.

⁶ Chapitre 4.

⁷ Chapitre 8.

⁸ Ce qu'il reconnaît lui-même dans un épilogue (p.184) dont le titre trahit l'ambivalence de l'auteur : *The Importance of Sanctions*.

Toutefois, la question se pose à nouveau de savoir *par quels moyens peut-on faire en sorte que les individus placent de façon spontanée le bien commun au-dessus de leurs intérêts à court terme* ? Une possibilité serait de supprimer ou de réformer l'enseignement de l'économie puisqu'il est avéré que l'étude de cette discipline aboutit à accroître les penchants anti-sociaux des individus... Plus sérieusement, Frank, au détour d'un paragraphe, estime que l'éducation aux devoirs du citoyen représente une des solutions possibles⁹.

Qu'il soit question d'école ou d'institution en général, Frank offre une théorie de l'action ainsi qu'un modèle de société dans lesquels les révolutions de mentalité sont plus efficaces que les contraintes légales et politiques afin de poursuivre le *bien commun*. Il suffit que l'économiste change sa perception de l'homme, que les individus soient plus conscients du bien commun pour qu'une multitude de problèmes sociaux soit réglée. Il est assez symptomatique de ce penchant anti-interventionniste qu'un chapitre entier¹⁰ ait été consacré aux dons caritatifs et aucun à la justice sociale.

Toutefois cette interprétation colle difficilement avec la perspective institutionnelle qu'ouvre Frank sans donner trop de détails. En effet, la société pourrait éteindre en douceur la majorité des tensions entre intérêts privés et bien commun si tant est que des structures adéquates, notamment éducatives, soient mises en place. Dire cela ne règle en aucun cas la question, car faire de l'éducation la solution ne fait que reporter le problème en amont. Rien n'est dit sur la forme que celle-ci doit revêtir, sur le contenu qu'elle doit promouvoir et la manière dont elle doit le faire. L'éducation n'est pas un champ moins sujet à controverse que ne l'est l'entreprise socialement responsable. Cette remarque vaut également pour la référence appuyée aux institutions dans lesquelles les agents interagissent. Le problème posé par la poursuite des intérêts égoïstes peut difficilement se trouver réglé par la simple mise en place *de structures d'interaction favorisant les comportements moraux*. C'est en cela que le but assigné à l'ouvrage était peut-être trop ambitieux.

Par ailleurs, il est loin d'être évident que des solutions institutionnelles suscitent des comportements « éthiques ». Dans une étude récente portant sur les politiques ethniques hostiles aux minorités en Estonie, Lettonie, Roumanie et Slovaquie¹¹, Kelley montre que les pressions morales ont été beaucoup moins efficaces que l'usage d'incitatifs matériels sous la forme de transferts de ressources monétaires ou d'une adhésion aux différentes organisations régionales et internationales (Union Européenne, Conseil de l'Europe notamment). De plus, depuis que certains pays ont été acceptés dans certaines institutions, des améliorations du traitement imposé à certaines minorités peinent à être obtenues. Les élites politiques des pays incriminés estiment, de manière générale, avoir assez donné. Ces cas ne peuvent que laisser dubitatif devant le pouvoir supposé des normes et interactions.

Enfin, hormis la mobilisation de la définition citée précédemment du *bien commun*, Frank n'offre aucune caractérisation plus poussée de ce qu'il entend par là. Il s'agit d'un manque qui

⁹ p.144.

¹⁰ Chapitre 7.

¹¹ Judith G. Kelley, *Ethnic Politics in Europe : The Power of Norms and Incentives*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

se fait assez cruellement ressentir dans le corps de l'ouvrage tant l'accent est mis sans cesse sur ce concept. Les implications pratiques sont importantes. Si nous reprenons le cas des minorités en Europe de l'Est, quelle serait la politique en accord avec le bien commun ? Quel serait ce bien commun ? Celui de la majorité ? Que signifierait pour chaque protagoniste de mettre ses intérêts égoïstes de côté ? Nous voyons bien que le *bien commun* est lui-même une notion hautement problématique qui ne cesse de susciter des débats dont Frank ne peut s'abstraire, surtout si nous considérons la définition qui est la sienne.

En conclusion, la lecture de *What Price the Moral High Ground?* laisse un sentiment trouble dont l'ambiguïté touche à la place de la discipline économique et aux objectifs qui sont ou devraient être les siens. D'un côté, le lecteur a l'impression d'avoir assisté à une démonstration pertinente de l'importance de motivations autres qu'égoïstes dans l'explication du comportement des agents (la recherche de statut ou le souci de l'équité), de la forme que revêtent certains problèmes d'action collective... D'un autre côté, le lien se fait mal entre cet aspect descriptif – le modèle de la *rationalité adaptative* – et celui normatif – *les conclusions à en tirer pour notre société*. Cette zone grise¹², à cheval entre deux types de préoccupation, est symptomatique des sciences économiques dans leur globalité dont la prétention a toujours oscillé entre la volonté d'expliquer et de prévoir les comportements humains touchant à la production et l'échange de biens et services et celle de prescrire des politiques particulières au nom de justifications trop peu explicites telles que le *bien commun*.

Xavier Landes
CRÉUM,
Université de Montréal

¹² Illustrée par le paragraphe pp.183-184.